

SURVOL DE LA FIDUCIE

- ONYX, Série A-1, est une fiducie donnant accès aux investisseurs à une tranche de type mezzanine (notée A par Standard & Poor's) d'un portefeuille composé de 99 crédits corporatifs.
- Initialement, la tranche de type mezzanine bénéficiait d'une tranche de premier risque correspondant à 5 % de la taille du portefeuille, de sorte qu'à l'échéance, les porteurs de parts devraient toucher leur prix de souscription de 100 \$ par part à moins que les pertes soient supérieures à la tranche de premier risque. À ce jour, un seul événement de crédit, Delphi Corp., est survenu dans le portefeuille.
- En l'absence d'événements de crédit se produisant entre le 31 mars 2008 et le 2 mai 2008 en excédant de la tranche de premier risque et sur la foi de certaines hypothèses en matière de produits d'exploitation et de charges, il est estimé que la dernière distribution sera de 101,73 \$, soit la somme de la distribution de 1,73 \$ la part (pour 4 mois) et la valeur liquidative estimative à la date de maturité (17 mai 2008). Sur la foi de ces hypothèses, il est estimé que, sur le montant de 101,73 \$, une somme de 28,59 \$ représentera une attribution de revenu ordinaire. Les contribuables devraient communiquer avec leur conseiller en fiscalité pour établir l'effet de la dernière distribution sur eux.
- Le 8 octobre 2005, Delphi Corp. a demandé la protection de la loi sur la faillite pour ses opérations américaines. Suite à cet événement, JPMorgan Chase Bank, à titre de contrepartie, a effectué une évaluation et le recouvrement a été établi à 68,625%. Comme l'exposition à Delphi Corp. représente 1 % du portefeuille moins le recouvrement, les porteurs de parts bénéficient maintenant d'une protection contre les pertes de 4,69 %. Par conséquent, cet événement de crédit n'a pas eu d'impact sur le montant des distributions, ni sur le montant payable à l'échéance.
- En date du 29 février 2008, la valeur liquidative par part était de 99,68 \$. Une distribution de 1,50 \$ par part a été versée le 8 janvier 2008 aux porteurs inscrits à la clôture des marchés le 28 décembre 2007. La distribution finale aura lieu le 19 mai 2008.
- FBN assure un marché secondaire par l'entremise de son pupitre à revenu fixe.

RÉVISIONS DE NOTATIONS DANS LE PORTEFEUILLE

- Depuis le 29 février 2008, Moody's ou S&P ont révisé les notations de crédit suivantes des sociétés du portefeuille :

Société	Industrie	Notation Moody's initiale	Au 31-mars-2008	Notation S&P initiale	Au 31-mars-2008
Cingular Wireless LLC	Télécommunications	A3	A3 → A2	A+	A
Devon Energy Corp.	Pétrole et Gaz	Baa2	Baa1	BBB	BBB → BBB+
Electronic Data Systems Corp.	Électronique	Baa2	Ba1 → Baa3	A-	BBB-

DISTRIBUTION DES NOTATIONS - MOODY'S *

Notation Moody's	Initiale	Fev 2008	Mar 2008
Aaa	3%	2%	2%
Aa1	1%	3%	3%
Aa2	1%	1%	1%
Aa3	1%	2%	2%
A1	7%	5%	5%
A2	13%	15%	16%
A3	16%	12%	11%
Baa1	18%	11%	11%
Baa2	23%	15%	15%
Baa3	17%	14%	15%
Ba1	0%	5%	4%
Ba2	0%	2%	2%
Ba3	0%	1%	1%
B1	0%	5%	5%
B2	0%	2%	2%
B3	0%	1%	1%
Caa1	0%	2%	2%
Caa2	0%	1%	1%

* Ou équivalent

DISTRIBUTIONS À CE JOUR

9 juillet 2003	0,97 \$
7 octobre 2003	1,50 \$
8 janvier 2004	1,50 \$
7 avril 2004	1,50 \$
9 juillet 2004	1,50 \$
7 octobre 2004	1,50 \$
7 janvier 2005	1,50 \$
7 avril 2005	1,50 \$
7 juillet 2005	1,50 \$
7 octobre 2005	1,50 \$
9 janvier 2006	1,50 \$
7 avril 2006	1,50 \$
7 juillet 2006	1,50 \$
6 octobre 2006	1,50 \$
8 janvier 2007	1,50 \$
10 avril 2007	1,50 \$
10 juillet 2007	1,50 \$
5 octobre 2007	1,50 \$
8 janvier 2008	1,50 \$

RENSEIGNEMENTS

François Rivard (514) 879-6405

Les renseignements contenus dans le présent document proviennent de sources que nous jugeons fiables, toutefois nous n'offrons aucune garantie à l'égard de ces renseignements qui pourraient s'avérer inexacts ou incomplets. Ces renseignements ne doivent pas être interprétés comme une sollicitation ou une offre visant l'achat ou la vente des titres de Onyx.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les titres de Onyx ou pour effectuer une opération, veuillez communiquer avec votre conseiller en placement de la Financière Banque Nationale (FBN) ou un autre conseiller en placement inscrit.

FBN a agi à titre de promoteur du placement des titres de Onyx. FBN est une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque Nationale du Canada. La Banque Nationale du Canada peut de temps à autre consentir des prêts à Onyx ou conclure d'autres ententes financières avec celle-ci. À la date du présent document, la Banque Nationale du Canada n'était pas un créancier de Onyx. FBN et ses filiales peuvent de temps à autre détenir des positions sur les titres de Onyx et acheter ou vendre ces titres. À la date du présent document, FBN et ses filiales possédaient environ 65% des titres en circulation de Onyx.